

6 / EN CAS D'ESCROQUERIE PAR INTERNET OU PAR TÉLÉPHONE :

- Protéger votre ordinateur avec des logiciels anti-virus, anti-espion et pare feu régulièrement mis à jour.
- Faites des achats sur des sites sécurisés.
- N'ouvrez jamais un document, dont vous n'êtes pas certain de l'origine.
- Méfiez vous des demandes d'informations personnelles urgentes, ou des offres commerciales très alléchantes.
- Ne communiquez aucun renseignement d'ordre personnel, ou vos absences par téléphone.
- Si vous croyez être victime d'une escroquerie, contacter immédiatement votre banque.



"Je suis fier d'être un facteur de lien social"

Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance
- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Service gratuit + prix d'un appel

3220

Service gratuit + prix d'un appel

www.laposte.fr/veillersurmesparents ou appelez le :

3220

Service gratuit + prix d'un appel

Veiller sur mes parents

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIME?

Appelez dans les plus brefs délais la gendarmerie en composant le numéro d'urgence

17

EN MATIÈRE DE PRÉVENTION PRENEZ DES MESURES ADAPTÉES

Faites-vous conseiller par la gendarmerie, si vous souhaitez installer des dispositifs d'alarme ou de vidéoprotection, et soyez toujours en conformité avec la réglementation générale en vigueur.

Visitez notre site : referentsurete.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



Pour votre sécurité soyez bien informés
Participez aux réunions d'informations

Votre brigade de gendarmerie locale



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE PROPRE SÉCURITÉ – partenariat LA POSTE

Votre gendarmerie locale communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DU PAS-DE-CALAIS

PRÉVENTION DES ATTEINTES AUX BIENS ET AUX PERSONNES

Je prends des mesures pour protéger les seniors

En partenariat avec les services de La Poste

Présentation de différentes techniques et mesures organisationnelles pour lutter contre les vols au préjudice des personnes âgées.



RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK
<https://www.facebook.com/gendarmerie.dupasdecals>

En France, chaque jour, 15 personnes âgées sont victimes d'agressions. (source Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante).

En effet, les seniors sont victimes régulièrement de vols, de cambriolages, d'escroquerie et d'abus de confiance, soit à leur domicile, soit par téléphone ou par internet.

La gendarmerie en partenariat avec La Poste, vous propose quelques règles de sécurité simples et efficaces qui vous permettront de lutter contre ce phénomène.

1 / EN CAS DE VISITE D'AGENTS DES EAUX, EDF, GAZ, POLICE :

Les agents des services publics et des différentes administrations, vous adresse un courrier personnel pour vous annoncer leur visite

- N'ouvrez que si vous avez été prévenu de leur visite.
- Ne recevez jamais seul les différents agents, faites vous aider par un ami, un voisin, une personne de confiance.
- Ne donnez jamais d'informations personnelles.

✓ En cas de doute, contactez immédiatement votre gendarmerie. Une patrouille viendra vous aider.



Un inconnu se présente à votre domicile comme policier, plombier, pompier, agent de mairie, agent d'ERDF/GRDF, etc.

2/ EN CAS DE DÉMARCHAGE :

- Ne vous laissez pas abuser par de trop bonnes affaires, ni par des personnes vous paraissant très sympathiques.
- Ne signez aucun document.
- Ne communiquez aucun renseignement d'ordre personnel (compte bancaire, numéro de sécurité sociale).
- Ne donnez jamais d'argent liquide ou de chèque même barré.
- Demandez toujours un délai de réflexion.
- Ne laissez jamais la personne seule dans votre domicile.



3 / EN CAS D'ABSENCE :

Que votre absence soit courte ou de longue durée, votre domicile est toujours vulnérable.

- Protéger vos valeurs et ne les laisser pas apparente. (argent, moyens de paiement, bijoux).
- Verrouillez vos portes, fenêtres, garages et portails.
- Équipez votre domicile d'une alarme anti-intrusion.
- Signalez votre absence à votre gendarmerie locale. (Opération Tranquillité Vacances).

4 / RETRAIT AU DISTRIBUTEUR DE BILLETS :

- Soyez vigilant, saisissez votre code secret discrètement. Ne laissez pas le code avec votre carte bancaire. Privilégier les retraits à l'intérieur des agences bancaires.
- En cas de problème, adressez vous immédiatement au guichet. Seul un personnel de l'agence peut vous aider.
- Ne retirez jamais de grosses sommes d'argent liquide, et rangez vos billets rapidement.



5 / EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

Ne touchez à rien : ni les objets laissés sur place, ni ceux qui ont pu être manipulés par les voleurs et qui sont propices aux recueils d'empreintes.

Ne nettoyez rien et n'effacez rien.

Si vous trouvez des traces de pas, ou encore du sang, préservez-les afin d'éviter toute contamination.

Si les auteurs sont encore sur place et sans jamais vous mettre en danger, relevez le maximum d'informations sur les individus, sur les véhicules, et sur leur direction de fuite. Ces renseignements seront utiles pour l'intervention des gendarmes et pour leur enquête.